

OFF

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

SERVICE DE L'HORTICULTURE

SECTION DES JEUNES AGRICULTEURS

# Les Cercles de Jeunes Agriculteurs

PAR

JEAN-CHARLES MAGNAN, AGR.

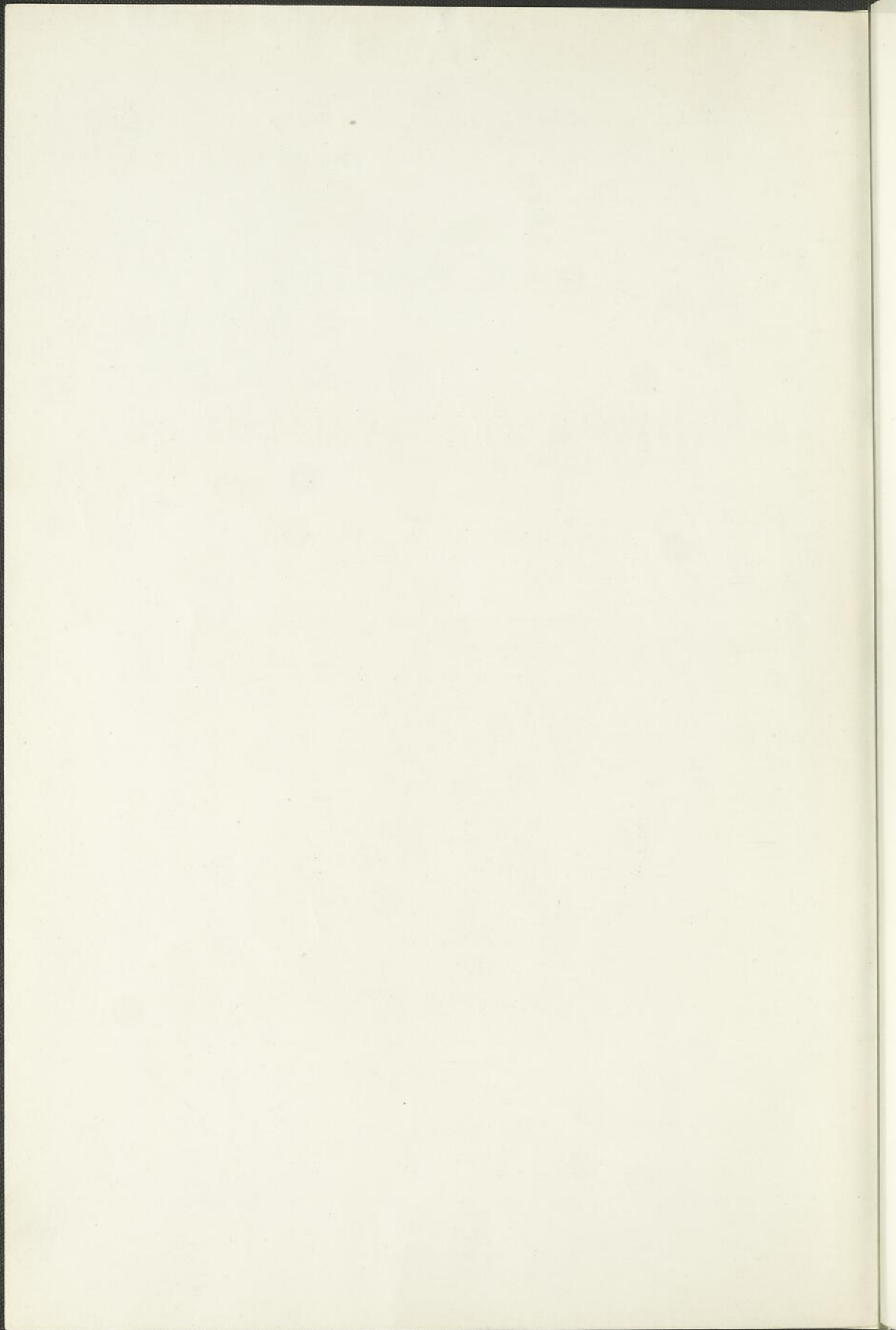


Cercle des jeunes agriculteurs de St-Raymond, cté de Portneuf. — Un vivant bureau de direction: c'est le succès d'un cercle de jeunes agriculteurs.

EULLETIN No 120

PUBLIÉ PAR ORDRE DE L'HONORABLE MINISTRE DE L'AGRICULTURE

1933



## LES CERCLES DE JEUNES AGRICULTEURS

Depuis quelques années, il semble bien établi dans le monde entier qu'une faveur particulière est mise au service des oeuvres de jeunesse rurale, en vue du relèvement et de la prospérité de la profession agricole. Dans notre pays un mouvement analogue se dessine et se fortifie de plus en plus.

On ne modifie pas un système de culture et une doctrine agricole, sans les préparer par l'instruction et l'éducation chez les adolescents. C'est par ses éléments *jeunes* que les grandes réformes de l'esprit et du travail ont chance de pénétrer dans les masses populaires et de s'ériger en permanence dans un pays. Les institutions valent ce que valent les hommes; mais ceux-ci doivent être préparés, entraînés aux tâches nécessaires, en vue de s'assurer la maîtrise des ressources de leur métier et de répondre aux besoins économiques et sociaux de leur profession.

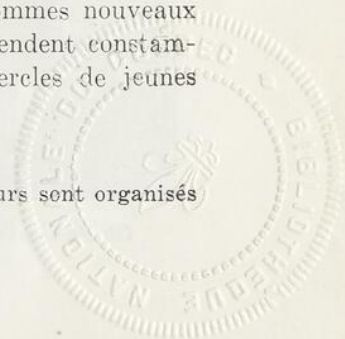
Dans la Province de Québec, plus de 200,000 jeunes agriculteurs, de 14 à 25 ans, se préparent à la carrière agricole. Voilà un capital humain qui compte, par sa valeur et par son importance. Assurément, cette magnifique ressource naturelle devient, de plus en plus, dans la série de nos préoccupations quotidiennes, notre premier souci et notre plus grand motif d'espérance.

C'est pourquoi, l'honorable ministre de l'agriculture, par l'entremise du Service de l'Horticulture, a réorganisé la Section des jeunes agriculteurs, en vue d'assurer aux futurs cultivateurs une fructueuse préparation à la coopération et à la carrière agricole. De leur côté, les agriculteurs, de même que les autorités civiles et religieuses, ont compris cette politique de rénovation, en y apportant une coopération et un appui bienfaisants.

Profitons de tous ces concours pour former des hommes nouveaux pour les temps nouveaux. C'est vers cet objectif que tendent constamment les officiers du ministère, par l'entremise des cercles de jeunes agriculteurs. (1)

---

(1) Actuellement, 69 cercles paroissiaux de jeunes agriculteurs sont organisés avec un total de 2126 membres.



## BUT ET NATURE DES CERCLES DE JEUNES AGRICULTEURS

(Science et formation)

Le cercle paroissial des jeunes groupe les meilleurs et les mieux disposés de nos fils de cultivateurs en vue de les instruire, de leur apprendre les meilleurs procédés de culture et de les entraîner, par la théorie et par la pratique, à vaincre les difficultés du métier agricole et à devenir de meilleurs citoyens. Le cercle des jeunes agriculteurs, dans une paroisse, crée un vivant intérêt autour du problème agricole, et de plus, il permet d'étudier en coopération les besoins, les possibilités et les ressources agricoles de la paroisse; ceci, de concert avec les agronomes, le clergé et les instructeurs qui lui apportent le précieux concours d'un enseignement bienfaisant. En les intéressant à leur propre métier, en les situant chez eux où se trouve leur véritable avenir, nous voudrions que les jeunes cultivateurs cessent d'avoir pour objectif, dans la vie, le garage du coin, la petite succursale de banque, ou encore le désir d'être commis dans le petit magasin de village...

L'oeuvre des cercles de jeunes agriculteurs a pour but de préparer, pour l'avenir, le capital humain à la campagne, par les moyens d'une éducation et d'une instruction conformes aux nécessités que la vie rurale imposera demain aux fils du sol. Ce n'est pourtant pas la Terre qui manque aux hommes, ce sont plutôt *les hommes* qui manquent à la Terre; des hommes entraînés et préparés à vaincre les difficultés du métier agricole, des hommes préparés à remplir les tâches nécessaires que la société rurale est en droit d'attendre pour son salut.

Par une meilleure connaissance de la théorie et de la pratique agri-



Où l'on enseigne le prix de la vie agricole aux jeunes agriculteurs...

OFFICE  
1438A1  
783/120

131

coles, de même que par une éducation appropriée, nous désirons pour les jeunes agriculteurs la place qu'ils méritent dans la nation, leur juste part de richesse, une condition sociale plus respectée et plus fructueuse, une vie plus prospère et aussi plus heureuse. Mais, par ailleurs, nous les préparons à leurs devoirs de coopération et de charité civique, nous leur inculquons un sentiment d'intérêt et de fierté légitime vis-à-vis de leur profession, nous travaillons à développer en eux l'esprit d'observation et l'amour raisonné de leur noble métier, nous leur apprenons à lire et à comprendre le grand livre de la Nature; bref, nous inspirons aux membres de nos cercles le vif désir de devenir quelqu'un et de faire quelque chose de bien, au cours de leur vie. N'est-ce pas là une légitime ambition qui devrait mériter l'encouragement et l'appui de tous?

L'agriculture est une affaire d'intelligence et d'administration, d'instruction et de formation. De toutes les réformes qu'on peut entreprendre pour le relèvement de l'agriculture, il n'en est pas de plus pressante que la formation des élites rurales.

L'agriculture vaudra ce que vaudront les futurs cultivateurs. Attendu que nombre de fils de cultivateurs demeurent dans l'impossibilité de suivre un cours d'agriculture (moyen idéal de formation), le cercle devient une *petite école d'agriculture* à la portée de tous, où chacun peut acquérir une initiation théorique et pratique de la science agricole et recevoir en plus une formation coopérative et civique.

De meilleurs cultivateurs, de meilleurs citoyens, des cultivateurs plus prospères et plus heureux! C'est au succès de cette louable entreprise que le cercle apporte toutes ses ressources et toute son influence.

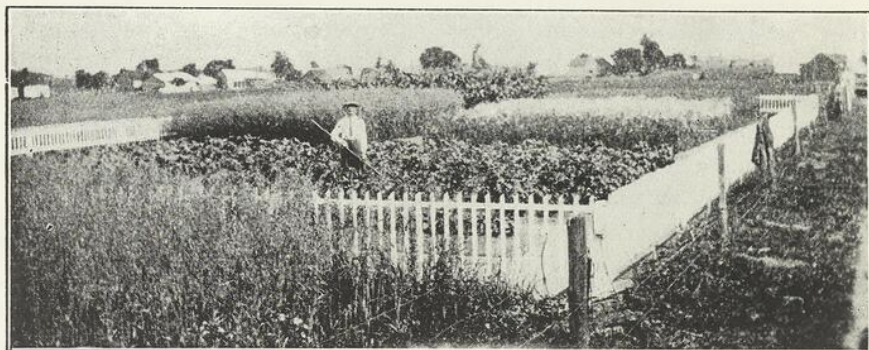
---

## LA PARCELLE CULTIVÉE

(Pratique et administration)

La théorie et la pratique se rattachent l'une à l'autre par des liens indissolubles.

Au *cercle*, l'on étudie et l'on découvre des vérités et des méthodes fructueuses: c'est faire de la science. Sur la *parcelle cultivée*, le jeune agriculteur applique et réalise ces découvertes, ainsi que l'a dit Hippolyte Passy: c'est faire de l'art. L'art n'a rien de fixe. Il laisse à l'imprévu la plus grande place et à l'*action personnelle* le résultat final. Par l'entremise de la parcelle cultivée chez lui, sous notre surveillance, le membre du cercle est en mesure de s'exercer à la pratique du meilleur



Un jeune lauréat dit, un jour: "Je serai premier au concours provincial!  
Et... il le fût aussi! Remarquez le bel enclos et la belle tenue de jardin.

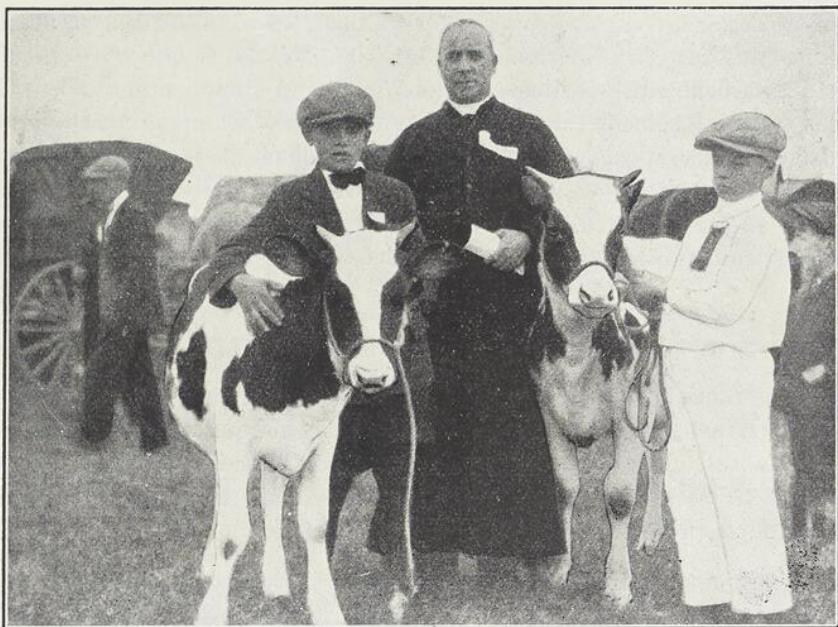
procédé de culture; ainsi, il peut réaliser sur le champ le fruit de l'étude et d'une direction éclairée.

"L'homme est le maître de tout, mais lui aussi ne peut rien par lui seul et pour lui seul, sans la nature". (1) C'est pourquoi, nos jeunes agriculteurs *pratiquent* dans le champ, sur un lopin de terre à eux, confié par leurs parents. "Ici, plus peut-être que dans n'importe quel métier, les connaissances pratiques sont nécessaires au cultivateur. Les notions reçues ont besoin d'être adaptées aux réalités".



Voici un jeune agriculteur de Saint-Eloi qui pose une question embarrassante à l'agronome Adrien Martin...!

(1) *Les professions agricoles*. J. Ponsard, ing.-agric., Librairie de la Maison Rustique, Paris, 26, rue Jacob.



Jeunes champions du cercle des jeunes éleveurs de Notre-Dame-des-Anges (Portneuf). Quand le curé s'en mêle... ça réussit!



Un jeune lauréat de Neuville, croqué sur le vif dans son jardin.

Après les études théoriques faites au cercle, le membre peut en faire l'application chez lui. Les activités pratiques agricoles des cercles se résument pour le moment à l'horticulture, l'arboriculture, les petits fruits, la pomme de terre, l'apiculture, la grande culture, les petites industries paysannes et bientôt l'aviculture. En matière d'industrie laitière, les instructeurs, les agronomes et les inspecteurs de beurreries prodiguent généreusement aux jeunes agriculteurs, avec leur enseignement, leurs services théoriques et pratiques. Quant à l'élevage, à l'alimentation, à l'hygiène des troupeaux, le Ministère de l'agriculture de Québec souscrit généreusement, en collaboration avec le Ministère fédéral, et aide au soutien et à la

formation des *cercles de jeunes éleveurs* dont les résultats heureux sont bien connus dans la province. (1)

La parcelle cultivée, demeure donc le champ d'application servant à *réaliser* l'enseignement théorique donné au cercle. Chaque membre note dans un cahier spécial ses observations au champ, ses travaux et ses résultats. Un cahier de comptabilité, distribué gratuitement à chacun, permet au jeune agriculteur de voir clair et de transmettre au Service de l'horticulture des renseignements précis et fort utiles.

## INSTRUCTION ET ÉDUCATION

L'instruction et l'éducation ne vont pas l'un sans l'autre dans nos cercles. L'instruction, ici, c'est le *savoir*, la technique agricole apportée aux membres. L'éducation, c'est *la formation* donnée aux jeunes agriculteurs. L'instruction permet au futur cultivateur de maîtriser les problèmes de sa profession, de gagner sa vie. L'éducation, elle, lui apprend



Au collège de Verchères les FF. de l'Instruction chrétienne préparent "une avant-garde" pour le cercle de jeunes agriculteurs.

le prix de la vie... (Ce mot compris dans sa plus noble signification.)  
"L'éducation consiste essentiellement dans le *développement* des facultés

(1) Ces cercles de jeunes éleveurs, dépassant la centaine, sont fructueusement dirigés par M. Stéphane Boily, agr., en collaboration avec une dizaine d'instructeurs dévoués, qui travaillent étroitement avec nos agronomes et instructeurs.

humaines. Cultiver, exercer, développer, fortifier et polir toutes les facultés physiques, intellectuelles, morales et religieuses, ce qui constitue dans l'enfant la nature et la dignité humaine; donner à ces facultés leur parfaite intégrité; les établir dans la plénitude de leur puissance et de leur action. Telle est l'oeuvre, le but de l'éducation!" (1)

Des cultivateurs modèles et prospères, des cultivateurs coopérateurs, fiers de leur profession, intéressés à leur tâche, ouverts à leurs propres ressources et possibilités; des éveilleurs, des bons seconds, des chefs! L'oeuvre du cercle est de préparer ces unités humaines.

A côté d'un solide entraînement technique, une telle éducation ne peut manquer d'être fortifiante et salutaire à l'agriculture de demain.

### QUELQUES MOYENS D'ACTION PRÉCONISÉS DANS LES CERCLES

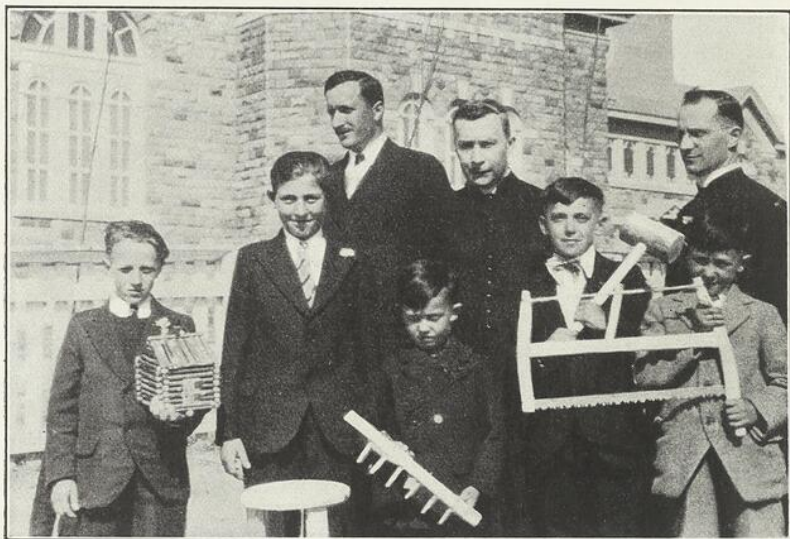
Le cercle d'études à la campagne n'est l'esclave d'aucune formule, d'aucun programme obligatoire; quant aux possibilités et ressources locales, ceci regarde les membres et leur bureau de direction. Ici, l'agronome régional et local, l'instructeur et l'aumônier peuvent fructueusement aviser et aider le bureau de direction du cercle.



Jeunes agriculteurs suivant attentivement la leçon pratique de l'agronome J.-A. Plante.

(1) De l'Education. — Mgr Dupanloup.

*L'adaptation* aux nécessités de la vie rurale, la *compréhension* des besoins économiques et aspirations sociales légitimes de l'agriculture: voilà la nécessaire caractéristique du cercle. Cependant, le programme d'un cercle ne peut se priver de moyens d'action généraux, reconnus excellents et sanctionnés par l'expérience. A grands traits, esquissons quelques-uns de ces moyens:

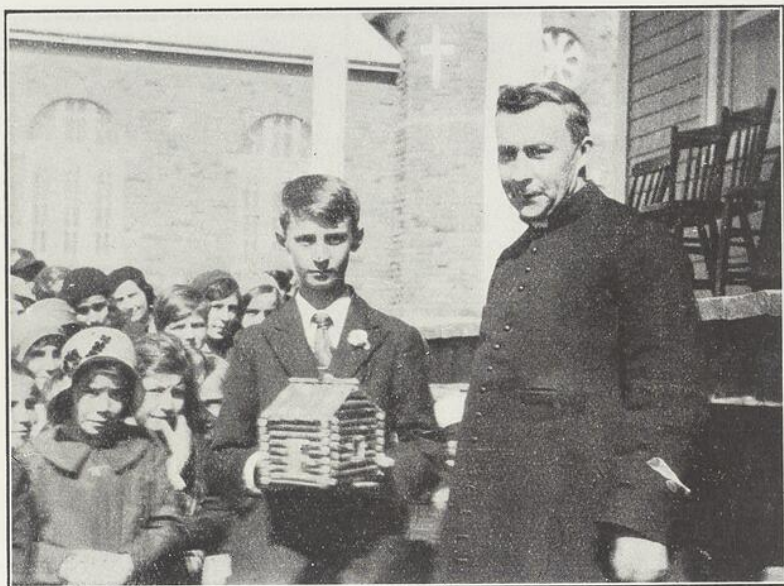


A Baie-des-Sables, M. le curé, le vicaire et l'inspecteur des écoles favorisent la fabrication d'outils champêtres chez les jeunes agriculteurs de ce cercle.

**Le groupement.** — La bienfaisance du groupement professionnel, chez les jeunes, est reconnue et accepté aujourd'hui, à la campagne comme à la ville. La formation morale, l'étude et l'action, constituent les moyens de succès de cette organisation. Il s'agit donc de fonder un cercle d'études pour les jeunes agriculteurs sérieux et de bonne volonté. C'est ici où l'agronome et l'instructeur, en collaboration avec le curé ou le vicaire de la paroisse, deviennent les conseillers naturels du futur groupement juvénile. Quinze à vingt fils de cultivateurs, de 14 à 21 ans, triés soigneusement, forment déjà un cercle digne d'intérêt. Ici *la qualité* des membres importe plus que la quantité. On organise immédiatement un bureau de direction avec un président, vice-président, secrétaire et directeurs élus par les membres. C'est *aux meilleurs* membres qu'il faut confier les charges de la présidence et du secrétariat.

Avec les officiers du ministère, *l'aumônier* du cercle est un guide, un directeur pour la jeunesse. "Il faut donc au cercle une cheville ouvrière, prêtre ou apôtre laïque, formé, soit dans un collège, soit dans une école

d'agriculture, soit "sorti du rang". Cet animateur devra bien connaître la mentalité rurale et les questions qui intéressent les jeunes à grouper. Il devra être indulgent, patient et souple, souple dans son adaptation aux personnes et aux circonstances locales, souple dans l'élaboration du programme. L'amitié et l'emprise du prêtre sur notre jeunesse rurale peut aider efficacement au bien dans le cercle. Que l'aumônier y apporte toute son influence sacerdotale et son expérience de la vie et



Un jeune agriculteur de Baie-des-Sables qui a construit une maisonnette pour protéger ses amis, les oiseaux. Le curé est fier de son élève!

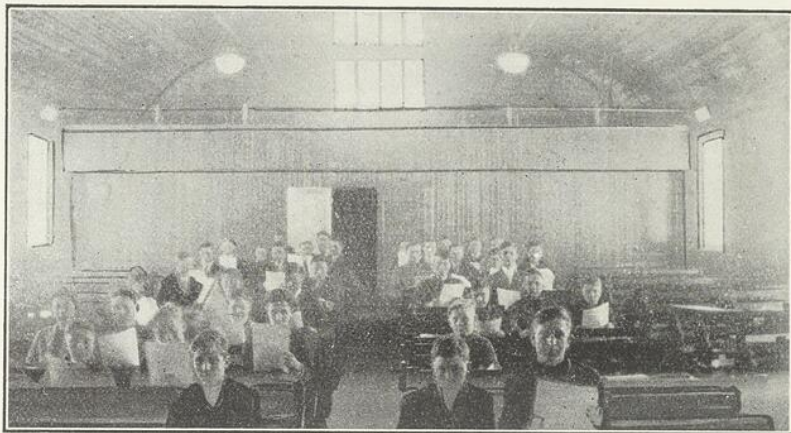
des choses humaines!" (1) La formation religieuse dépend de l'aumônier, la formation professionnelle est du ressort des agronomes et des officiers du ministère. Quant au succès général, il viendra de toutes les unités, par la bonne volonté, le savoir et la charité...

**Concours.** — Chaque année, le Service de l'horticulture organise un concours annuel: celui du *Mérite agricole juvénile*, comprenant les cultures faites par les membres de nos cercles. L'horticulture, la grande culture, l'arboriculture, la culture des pommes de terre et celle des petits fruits, ainsi que l'apiculture, sont comprises actuellement dans le champ d'activités de ce concours. Aux lauréats de ce concours provincial, le ministère accorde, en plus, des médailles d'or, d'argent et de bronze, quelques bourses d'études aux écoles d'agriculture et des prix en argent. D'autres concours locaux peuvent aussi être organisés après avoir été

(1) *Nos Jeunes*. Manuel des oeuvres de jeunesse. (Bloud et Gay, Paris.)

acceptés par le chef du Service de l'horticulture, à la suggestion des agronomes régionaux. (1)

**Conférences.** — La théorie de l'agriculture, de même que l'enseignement des bons procédés culturaux, se donnent par la conférence aux membres du cercle. Les agronomes et instructeurs se chargent de cet enseignement. Les membres trouveraient profit à donner eux-mêmes, sous forme de lectures ou de causeries, de brèves conférences à leurs con-



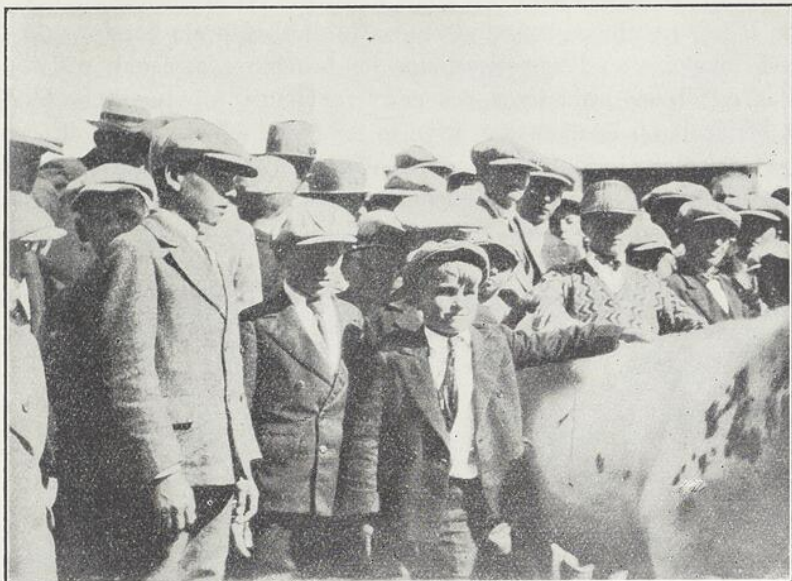
Où les jeunes agriculteurs de Saint-Valérien suivent les cours d'hiver du professeur R. Barabé, agronome.

frères. Ce travail oblige les membres, à tour de rôle, au travail personnel et à parfaire leurs connaissances agricoles et scolaires. (2) Un exposé, simple et clair, sans prétention; un plan lucide, des idées nettes, une conclusion, voilà le caractère des petites causeries données par les membres. Au préalable, traitons des sujets agricoles, mais aussi ne négligeons pas ceux qui peuvent aider à la formation et à l'instruction générale des jeunes.

**Démonstrations.** — Après la théorie, venons-en à la pratique, c'est-à-dire à l'application. Nos instructeurs visitent les membres des cercles à domicile pour leur enseigner sur place la pratique recommandée. De plus, des démonstrations générales, auxquelles les membres sont tenus d'être présents, se donnent dans tous les cercles et au champ, par l'entremise des instructeurs du Service de l'horticulture et des officiers des autres services.

(1) Pour plus amples détails, consulter le *Guide des jeunes agriculteurs*, par M. Adrien Désautels, inspecteur des cercles.

(2) A St-Arsène, à l'Ile-Verte à St-Eloi, à St-Raymond et à St-Wenceslas avec le concours de M. l'abbé E. Santerre, Mgr Verreault, l'abbé Richard, l'abbé Pichette et l'abbé Rousseau (vicaire) curés de ces paroisses, on a pu constater les magnifiques résultats obtenus de ces causeries, dans ces cercles de jeunes agriculteurs.

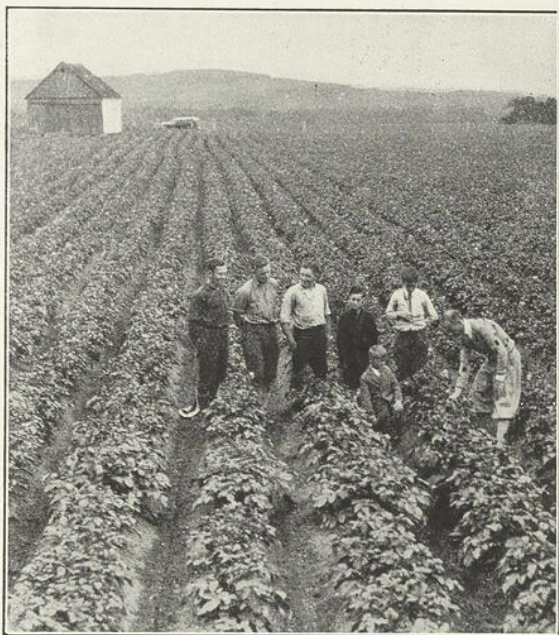


Ça c'est une bonne vache. . . ! assure le cadet des jeunes éleveurs à ses juges MM. Stéphane Boily, Romuald Belzile et J. A. Ste-Marie, agronomes, lors d'une visite à la Ferme de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.



Où nos jeunes étudient en commun les maladies de leurs pommiers.

**Bibliothèque agricole.** — Pour s'instruire et se former, il faut des livres, il importe de se renseigner. La bibliothèque du cercle, c'est une modeste armoire où l'on collectionne les brochures agricoles distribuées par les différents ministères des gouvernements, provincial et fédéral. C'est l'endroit où l'on amasse, avec le temps et selon ses ressources, les revues agricoles ainsi que des volumes instructifs et éducatifs. L'appui du livre, donné à propos, peut beaucoup pour faire oeuvre d'instruction et de pénétration, en même temps que d'éducation morale et religieuse. Il importe de faire des règlements ordonnés, pour l'usage temporaire des livres de la bibliothèque du cercle. Dans cette bibliothèque, on peut collectionner les objets d'un musée scolaire agricole, grains, terres, mauvaises herbes, engrais chimiques, etc.



Une démonstration au champ, par l'inspecteur  
A. Désautels.

**Journées agricoles.** — Sans dépenses spéciales, chaque cercle pourrait chaque année organiser une journée agricole. On commence par l'office religieux, puis ce sont des conférences données par les agronomes, l'aumônier et les membres; des jeux ou amusements couperont heureusement l'horaire du travail intellectuel. Une soirée instructive et récréative, où les parents sont admis, (gratuite ou non, selon les usages locaux) ne pourra que faire apprécier la bienfaisance et les progrès du cercle et créer une heureuse coopération, en faveur de la cause agricole.

**Excursions d'études.** — De petites excursions agricoles, avec but instructif, sur les terrains d'une école d'agriculture, d'une ferme de démonstration ou encore chez un cultivateur modèle, devraient illustrer l'enseignement donné au cercle, et, convaincre les membres des résultats obtenus au moyen des bonnes pratiques d'agriculture ou d'élevage. Il serait utile, après un tel voyage, de faire préparer par les membres un bref résumé de ce qui a été vu lors de l'excursion. Le meilleur travail est lu ensuite par le membre, lors de la prochaine séance du cercle.



Plusieurs excursions d'études et visites de fermes s'organisent par les cercles de jeunes agriculteurs. Ici, il s'agit d'une visite à la ferme du Cap-Rouge, avec un groupe fort représentatif comme on peut le constater.

**Cours par correspondance.** — Plusieurs membres de nos cercles ont suivi avec succès des cours par correspondance, en vue de compléter leurs connaissances agricoles. Ces cours, préparés par les professeurs des écoles d'agriculture d'Oka et de Ste-Anne-de-la-Pocatière, subventionnés par le ministre de l'agriculture de Québec, ont produit des résultats très fructueux. Les membres des cercles devraient les suivre et en profiter. (1)

**Cours agricoles d'hiver.** — Nombre de cercles ont organisé, depuis quelques années, des cours agricoles d'hiver. C'est bien la morte-saison qui convient le mieux à l'organisation de tels cours. Ces cours, donnés par l'agronome et nos instructeurs sont suivis gratuitement par les membres.

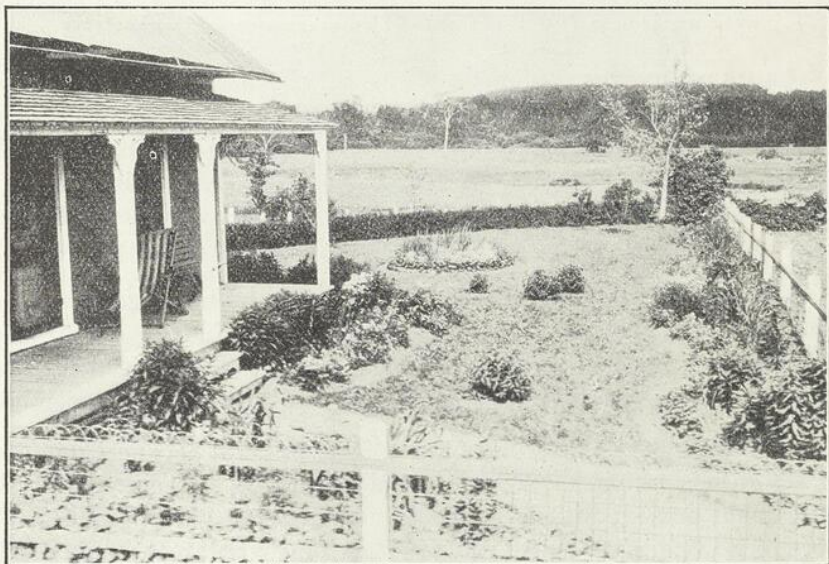
**Expositions.** — Nous laissons à l'école primaire le soin d'organiser les expositions scolaires. C'est un excellent moyen d'encourager les élèves. Quant aux expositions agricoles, nous sommes d'avis que des concours bien organisés donnent des résultats plus équitables et plus utiles

(1) Ces cours furent organisés par l'entremise de l'Union catholique des cultivateurs de Québec.



Les jeunes agriculteurs de Saint-Valérien, à la sortie des cours agricoles paroissiaux d'hiver. Là où l'on a appris la joie de connaître et le moyen de réussir dans la vie...!

aux cultivateurs. Cependant, quelques cercles ont organisé des expositions d'outils et matériel paysans, fabriqués des mains de nos jeunes agriculteurs. On y remarquait des brouettes, "manches" de râpeaux et de bêches, chaises rustiques, tables, meubles de maison, etc., chaussures de travail, harnais, etc., fabriqués sur place, avec des matières premières issues de la ferme. Voilà des initiatives qui peuvent être fructueuses et pleines de promesses. Le Service de l'horticulture n'organise pas d'expositions pour les membres de ces cercles. Cependant, nos instructeurs seront toujours heureux d'aider et de conseiller les cercles qui croiront devoir organiser des expositions de travaux paysans.

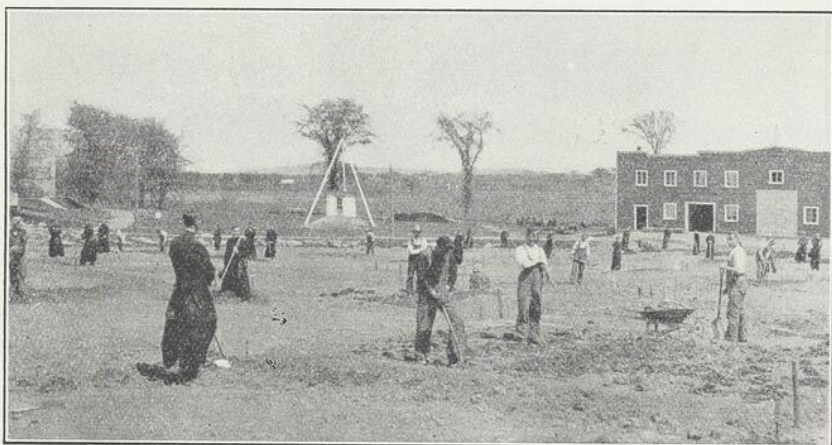


Avec un bon enclos, des arbres, des arbustes et des fleurs, les jeunes agriculteurs embellissent les environs de la maison paternelle. C'est le cas du jeune Henri Cayer, de Saint-Raymond, président du cercle de l'endroit.

### Conclusion

Tous les moyens ci-dessus énumérés servent à instruire et à former la jeunesse des campagnes. C'est par le cercle d'études, le groupement, qu'on est en mesure de faire pleinement fructifier les talents et aptitudes de nos jeunes campagnards. En somme, après l'instruction professionnelle, il s'agit de créer dans l'esprit des jeunes agriculteurs des convictions éclairées sur la dignité de leur profession, sur la valeur de leur métier, sur les exigences et les ressources de l'agriculture moderne. Il importe de créer chez eux cette idée que l'amour du travail champêtre, l'intérêt à sa tâche, l'intelligence et le savoir à y apporter, demeurent les conditions du succès en agriculture. La terre est l'instrument, l'homme est la puissance. L'agriculture n'est qu'une suite d'opérations par lesquelles l'intelligence et la volonté de l'homme utilisent la terre et la refait à son profit.

Le cercle *instruit* les jeunes cultivateurs, afin qu'ils parviennent à maîtriser, pour leur profit, les forces physiques et chimiques qui agissent en permanence chez les végétaux, les minéraux et animaux de



**Au Scolasticat-école normale des Clercs de Saint-Viateur, à Rigaud. Un jardin modèle en vue de préparer les futurs frères enseignants qui auront charge de réaliser les sections agricoles de nos collèges ruraux. Le Service de l'Horticulture de Québec a distribué à cette école normale des semences, ainsi que les services techniques agricoles de ses officiers. Ici, sous la direction du R. F. J. E. Loïselle, c.s.v., principal, chaque scolastique a à préparer et à entretenir une parcelle du jardin scolaire.**

leur ferme. Le cercle *éduque*, c'est-à-dire qu'il utilise la force créatrice de l'éducation pour le développement de tous les talents et de toutes les ressources de l'être humain, en faveur de sa prospérité et en vue du bien commun.

Le cercle, par ses oeuvres multiples, vise à fournir à notre province, de meilleurs coopérateurs, de meilleurs agriculteurs, de meilleurs citoyens.

### Organisation, règlements et observations, concours, etc.

**Fondation du cercle.** — Le cercle est paroissial. Il faut au moins dix membres pour établir un cercle et pas plus de quarante, sauf dans des cas spéciaux. Ne peuvent en devenir membres que les fils de cultivateurs âgés de 14 ans révolus et ne dépassant pas l'âge de 21 ans. On peut admettre aussi des fils de cultivateurs de 21 à 25 ans (inclusivement) à titre de membres de la section "Senior". Les membres de cette dernière catégorie ne peuvent cependant recevoir des octrois et par-



**Une plantation d'arbres le long des routes faites par des jeunes agriculteurs. Les arbres donnent un aspect d'aisance et de beauté à nos fermes.**

iciper aux concours organisés dans nos cercles, ni prendre part à l'Exposition royale annuelle de Toronto. Cependant, ils reçoivent gratuitement des semences et autres avantages ainsi que les services de nos instructeurs. Chaque cercle doit communiquer annuellement au Service de l'horticulture, un rapport de ses activités, le nombre de ses membres, leur âge, la culture ou la spécialité agricole choisie par eux, lors de l'entrée dans le cercle. Quant aux autres règlements, tenue des séances, élections, administration, etc., on est prié de se procurer notre circulaire intitulée: "Suggestions concernant l'organisation des Cercles de jeunes agriculteurs". En plus, on est prié d'observer les règlements ci-dessous.

—Les membres devront se conformer aux directions de nos instruc-

- teurs et faire convenablement les travaux de culture et de comptabilité exigés.
- Prendre part, à moins d'empêchements graves, aux concours juveniles organisés par le Service de l'horticulture.
  - Assister au moins à la moitié des réunions dûment convoquées au cours de l'année et se rendre aux démonstrations données par l'instructeur.
  - Le cercle, par l'entremise de son secrétaire, doit répondre, dans le plus bref délai, aux lettres et questionnaires préparés par les officiers de la Section des jeunes et par les instructeurs.
  - Le rapport annuel sur les activités du cercle doit être transmis au chef de la Section des jeunes agriculteurs avant le 1er mai, pour l'année officielle.
  - Les officiers du bureau de direction sont élus par les membres pour une période d'un an. Ce bureau peut être réélu.
  - En cas de difficultés ou de conflits entre les officiers ou membres du cercle, l'on doit communiquer immédiatement avec le chef du Service de l'Horticulture de Québec.
  - Chaque année, le cercle doit tenir une assemblée générale pour tracer un programme d'action à ses membres. A cette occasion, le secrétaire devra aviser, de la date de réunion, l'agronome régional, l'instructeur et l'agronome local. Une copie de ce programme devra être adressée au chef de la Section des jeunes agriculteurs.
  - De droit, l'aumônier, l'agronome et l'instructeur sont les conseillers du cercle des jeunes agriculteurs de la paroisse.
  - Les règlements de régie interne des cercles sont laissés à la discrétion de l'agronome et à l'instructeur des dits cercles.
  - Le secrétaire du cercle, en transmettant la liste des membres, devra s'enquérir de l'âge *exact* de chacun.
-



Un potager bien tenu et florissant, c'est le moyen de mieux s'alimenter... et de s'attacher à la terre...

### **Horticulture, culture des petits fruits et arboriculture, pommes de terre**

Relativement aux spécialités ci-dessus mentionnées, des règlements sont fournis annuellement aux membres de nos cercles. On est prié de s'adresser directement à la Section des jeunes agriculteurs, Service de l'Horticulture, Parlement, Québec. Quant à l'aviculture pour les cercles, un projet, actuellement à l'étude, sera probablement soumis à quelques-uns de nos cercles.

---

### **Apiculture**

Quelques cercles ont été autorisés à s'occuper de la culture des abeilles. Voici à quelles conditions.

#### *Conditions exigées —*

- Au moins cinq membres par cercle.
- Achat d'une ruche complète par chaque membre.
- Chaque membre est tenu d'assister aux démonstrations pratiques et conférences de l'inspecteur d'apiculture qui sera chargé de ce travail.
- Chaque membre devra tenir, sur une feuille que nous lui fournirons, des notes et observations, ainsi qu'une comptabilité élémentaire.



Les abeilles deviennent pour les jeunes agriculteurs non seulement un "piquant", mais un intéressant objet d'études et de profit...

*Avantages offerts par le ministère —*

- Paiement de la moitié du prix de la ruche d'abeilles achetée pour le membre.
- Service gratuit de l'instructeur apicole de la région.
- Un matériel rudimentaire apicole sera fourni gratuitement pour l'usage des cinq membres de la Section apicole du cercle. Ce matériel comprendra: un enfumoir, une paire de gants, un voile, un lève-cadres.
- Les membres de la section apicole pourront concourir dans le Mérite agricole juvénile, aux conditions mentionnées dans les règlements de ce concours et profiter de ses avantages.

## LE MERITE AGRICOLE JUVENILE

- Tout membre actif d'un cercle de jeunes agriculteurs peut participer au concours du Mérite agricole juvénile.
- Le Mérite agricole juvénile est divisé en autant de concours qu'il y a de genres de culture encouragées par le ministère. Ex.: — Un concours en culture potagère, un en culture fruitière, un en arboriculture, un en grande culture, un en pommes de terre, un en apiculture.

- Dans chaque concours il y aura les médailles de bronze, argent et or, avec diplômes correspondants. Ces médailles et diplômes seront attribués comme suit: médailles de bronze, une par cercle, décernée au meilleur membre qui aura conservé au moins les quatre-cinquièmes (4/5) des points; médailles d'argent, une par district agronomique régional, décernée au membre classé premier dans son district; médaille d'or, décernée au membre classé premier dans la province, (soit cinq médailles d'or: une pour le plus méritant de chacune des cinq cultures ci-haut mentionnées).
- Le ministre de l'agriculture accordera, à part des décorations et diplômes, les prix spéciaux suivants:



Spécimen représentant les médailles d'or, d'argent et de bronze distribuées au concours du Mérite agricole juvénile, par M. le Ministre de l'agriculture de Québec.

- 1°, aux lauréats de la médaille d'or. — Un cours moyen d'agriculture de un an.
  - 2°, à chacun des lauréats de la médaille d'argent. — Un prix de dix piastres (\$10.00).
  - 3°, à chacun des lauréats de la médaille de bronze. — Un prix de cinq piastres (\$5.00).
- Chaque instructeur devra transmettre à la Section des jeunes, Service de l'horticulture, pour le 1er août, le rapport de ses jugements sur les cultures de chacun des membres des cercles sous sa surveillance.
- Les chefs de section verront à faire parvenir, à la Section des jeunes, Service de l'horticulture, avant le 15 août, le rapport de leurs jugements au sujet des lauréats de la médaille d'argent et de la médaille d'or.

#### Prix accordés (résumé)

- Classes:* A — 5 médailles d'or et diplômes.  
5 cours d'agriculture d'un an.
- B — 20 médailles d'argent et diplômes.  
\$10.00 à chaque lauréat.
- C — Médailles de bronze et diplômes.  
\$5.00 au lauréat de chaque cercle.

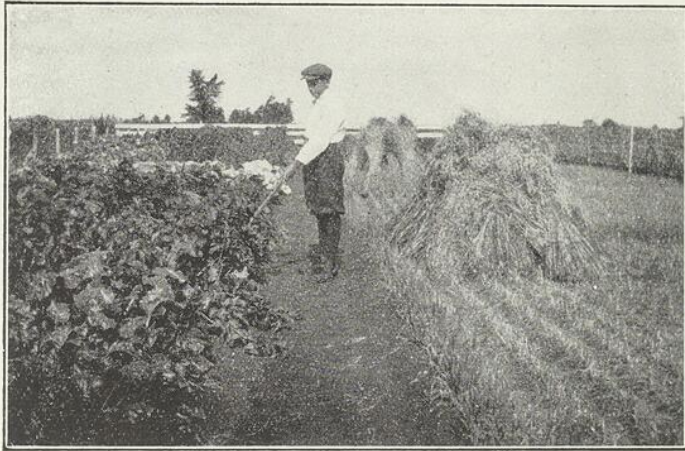


La culture des fraises est en honneur dans les cercles. En voici un témoignage éloquent.

### Grande culture

- Les endroits où seront établis de nouveaux cercles seront déterminés chaque année par les agronomes régionaux et leurs officiers, de concert avec le chef du Service de l'horticulture et les officiers de la Section des jeunes. Ces nouveaux cercles seront établis de *préférence* dans les endroits où existent un *cercle de jeunes éleveurs*.
- Tout fils de cultivateurs, âgé au moins de 14 ans, cultivant sur la ferme paternelle, peut être admis membre.
- Dans un cercle, le nombre minimum des membres sera de 10 et le maximum de 40.
- Dans un cercle de moins de 20 membres, la superficie cultivée, par membre, sera de 5 arpents. Dans un cercle de plus de 20 membres cette superficie sera de 2½ arpents.
- La rotation suivie sera de cinq ans, comme suit:  
(rot. 4 ou 5 ans, facultative.)

- 1re année: — Cultures sarclées: Choux de Siam, betteraves fourragères, carottes, blé-d'Inde, tourne-sols (soleils).
- 2e année: — Grains et graines fourragères.
- 3e année: — Foin de trèfle ou luzerne.
- 4e année: — Foin mélangé ou luzerne.
- 5e année: — Pâturage.



**La culture des plantes fourragères et des céréales n'est pas négligée dans nos cercles.**

- Les membres s'engagent à faire tous les travaux de culture sous la direction des instructeurs.
- La quantité et la qualité des engrais, de la chaux, des semences, octroyés par le ministère à chaque membre, seront déterminées par les agronomes régionaux, pour leurs districts respectifs.
- Pour chaque sole nouvelle de culture sarclée, le ministère paiera la chaux, les engrais et les semences nécessaires.
- Le ministère fournira gratuitement, pour chaque sole de la rotation:
  - Les graines de plantes sarclées pour la première année de rotation et années successives.
  - En deuxième année, les céréales et graminées. Les graminées seulement seront fournies pour les années successives.
- La fondation de ces cercles sera faite en collaboration avec le directeur et les instructeurs des cercles de jeunes éleveurs.

## Règlements concernant les cercles de jeunes producteurs de pommes de terre

Etant donné que, depuis quelques années, les parcelles de pommes de terre de nos jeunes agriculteurs servent très souvent de parcelles de semence aux parents, nous avons cru utile et même nécessaire de formuler des règlements et sanctions qui auront pour but, non seulement d'intéresser les jeunes à la culture de la pomme de terre et de développer chez eux des connaissances agricoles plus complètes, mais aussi d'aider à résoudre le grand problème de la production de la semence, chez les producteurs de pommes de terre.

En vue d'obtenir les résultats désirés, nous avons cru sage d'exiger cette année: —

- 1.— Que ces parcelles soient *isolées d'au moins 200 pds de toute autre plantation de pommes de terre*. — Une distance plus grande serait préférable.
- 2.— Qu'elles soient *plantées avec de la semence certifiée*. Aux nouveaux membres, nous fournirons un sac de pommes de terre certifiées. Les anciens qui n'ont pu faire certifier leur récolte, *devront* se procurer (et cela pour chaque membre du cercle) un sac de 90 lbs de semence certifiée. Chacun devrait, en outre, exiger du vendeur, un écrit ou facture, attestant qu'il a acheté de la semence certifiée et remettre cet écrit et l'étiquette recueillie sur le sac acheté, au secrétaire du cercle ou à l'agronome chargé de le visiter.

**IMPORTANT:**—Les insecticides et fongicides ne seront expédiés qu'aux membres qui auront fourni, tel que demandé précédemment, les pièces justificatives attestant qu'ils ont rempli les formalités requises.



Un jeune agriculteur dans son champ de pommes de terre. Il a appris la valeur d'une semence certifiée, l'importance des bons "arrosages" et d'une classification pour le marché.

- 3.— Que la parcelle soit plantée, selon *la méthode du tubercule isolé*. Cette méthode consiste à diviser *sur le champ*, en 2, 3, ou 4 parties égales, et cela dans le sens de leur plus grande dimension, les tubercules à planter. C'est donc dire que les plantons ainsi coupés seront de forme plutôt allongée quand on travaillera avec des variétés oblongues, comme la Montagne Verte; par contre ils seront plus ramassés, plus carrés dans les variétés rondes comme la Cobbler.

Ces plantons ou "germes" devront être mis immédiatement en terre, les uns à la suite des autres, c'est-à-dire de 12 pouces en 12 pouces sur le rang, en ayant soin de laisser une distance de 3 pieds chaque fois que l'on change de tubercules. Comme dans toutes les plantations de grandeur commerciale, les rangs devront être espacés de 3 pieds, afin que l'arrosage à la machine puisse se faire plus aisément.

**IMPORTANT:**—Ceux qui négligent de se conformer à cette directive, risquent de perdre leur droit au concours du Mérite agricole juvénile pour l'année courante. En outre, ils s'exposent fortement à ce que leur nom soit rayé de la liste des membres du cercle pour les années à venir.

- 4.— Que tous les membres directement, ou par l'intermédiaire de leur secrétaire, remplissent les formules demandant la certification. Toute négligence de ce côté, pourra occasionner des remarques et même des restrictions désagréables.

Comme complément aux recommandations précédentes et pour donner plus de vie aux cercles, nous proposons que les bureaux de direction convoquent fréquemment les membres en assemblée plénière (nous suggérons une réunion par mois) afin d'étudier les questions d'actualité, les problèmes d'intérêt local et toutes choses qu'un bon cultivateur doit connaître. Ils trouveront dans ces réunions de multiples avantages, tant au point de vue social qu'éducatif.

Que le mot d'ordre soit le suivant: — *mieux étudier, mieux observer pour mieux réussir.*

---

## GRANDE CULTURE

(Notes culturales)

*Superficie:* — 2½ arpents par membre. (*cercle de moins de 20 membres*)

Ou 5 arpents par membre. (*cercle de plus de 20 membres*)

En 5 parcelles de ½ arpent, soit, rotation 5 ans.

En 5 parcelles de 1 arpent, soit, rotation 5 ans.

*Rotation:* — 1-ère année. — Cultures sarclées, fourrage vert.

2-ème " Grains et graines fourragères.

3-ème " Foin de trèfle ou luzerne.

4-ème " Foin mélangé ou luzerne.

5-ème " Pâturage ou luzerne.

## PLANTES FOURRAGÈRES

### Cultures sarclées — 1ère année —

- (a) — La parcelle des cultures sarclées peut comprendre toutes les cultures qui réclament des sarclages; choux-de-Siam, betteraves, carottes, blé-d'Inde, patates, tournesols, (soleil). S'il reste du terrain, le fourrage vert serait à sa place dans cette parcelle.
- (b) — Le succès des cultures sarclées s'obtient en tenant compte de quatre conditions: 1.— Avoir un sol parfaitement égoutté. 2.— Débarassé de mauvaises herbes. 3.— Bien ameubli. 4.— Pourvu d'une abondante provision d'éléments fertilisants.

### CHOU-DE-SIAM — (Rutabaga, Navet de Suède)

#### Choix du sol—

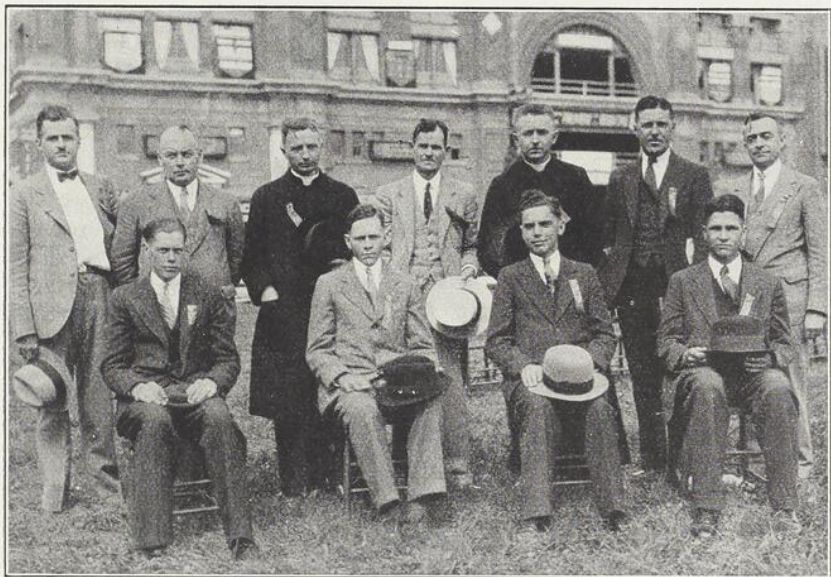
Tous les sols conviennent à condition qu'ils soient bien pourvus de matière organique (humus) qui puisse conserver l'humidité, car les sécheresses prolongées font beaucoup de tort au chou-de-Siam.

#### Préparation éloignée —

Durant l'été et l'automne précédant l'ensemencement.

1.— *Amélioration foncière*: — Fossoyage ou drainage, élimination des fossés et rigoles inutiles, enlèvement des levées de fossés, déplacement des clôtures, taillage en grandes planches arrondies, épierement, etc.

2.— *Jachère d'été*: — Au mois d'août, le sol sera labouré à une profondeur de 3 pouces (maximum), puis travaillé toutes les semaines par des hersages énergiques; à l'automne, un bon labour profond de 7 à 8 pouces au moins, terminera les façons culturales.



Les quatre jeunes lauréats de la médaille d'or, en 1932, accompagnés de leurs instructeurs et protecteurs.

3.—*Fumure*:—Si à l'automne il y a une quantité de fumier disponible il sera préférable de l'étendre durant cette saison et de l'enfourir par le second labour.

4.—*Chaulage*:—La quantité à employer peut varier suivant le degré d'acidité du sol, mais une application d'au moins 2 tonnes de carbonate de chaux, (pierre à chaux) moulue, (Calco) est nécessaire. L'application se fait sur le labour d'automne.

#### Préparation prochaine —

Au printemps avant l'ensemencement:—

1.—*Hersage*:— Aussitôt que la terre sera ressuyée, des hersages énergiques auront pour effet d'ameublir le sol et de détruire les mauvaises herbes.

2.—*Fertilisants*:

(a) *Fumier*: — S'il n'y en a pas eu d'appliqué à l'automne, une forte application de fumier de ferme, 10 tonnes avec engrais chimique. Si aucun engrais chimique: 20 tonnes de fumier seront enfouies par la herse à disques. Ce fumier aura été transporté sur le champ en hiver.

(a) *Engrais Chimique*:— Avant le dernier hersage, au moment de semer, on appliquera les engrais chimiques suivants: 500 livres à l'arpent de 4-8-10 avec fumier. Sans fumier de ferme: 1000 à 1500 livres à l'arpent.

#### Ensemencement:—

Entre le 15 et le 30 mai. Après avoir obtenu un sol parfaitement meuble au moyen de la herse et du rouleau, on fait des billons et l'on sème. On fera des billons, (rangs élevés) au moyen d'une charrue à deux versoirs, à tous les 30 pouces et d'autant plus profondément que le sol est plus humide. On tassera les billons avec un rouleau à cheval. L'ensemencement se fait, sur le billon, à la main, avec un semoir à jardin ou avec une machine à cheval. Il faut semer dru et à jet continu, une quantité de 2 à 2½ livres de graine de chou-de-Siam à l'arpent et on recouvre légèrement. Les variétés de chou-de-Siam les plus connues sont: "Westbury de Hall", "Bangholm" et "Magnum Bonum".

#### Entretien:—

1. — *Sarclages et binages*:— Environ 8 jours après l'ensemencement, il faut commencer les binages pour que le sol ne durcisse pas et les sarclages pour détruire les mauvaises herbes. Ce travail doit être répété une fois par semaine, aussi longtemps que l'on peut passer entre les rangs.

2. — *Eclaircissage ou démariage*:— Dès que les deux premières feuilles permanentes apparaissent, lorsque les plants ont à peu près 2 à 3 pouces de hauteur, environ trois semaines après l'ensemencement, on fait ce travail en ne laissant qu'un plant à tous les 12 pouces. Pour faire le démariage ou éclaircissage, on se sert d'une "gratte" de jardin ordinaire à coins carrés et aiguës sur trois côtés. On se tient debout dans le rang voisin de celui qu'on éclaircit ramenant vers soi ou rejetant au delà du rang, les plants inutiles et les mauvaises herbes. Avec un peu d'application, un sarcleur acquiert assez d'habileté pour faire un éclaircissage parfait à la "gratte" sans être obligé d'y mettre la main. Cet éclaircissage est aussi un sarclage soigné.

#### Récolte:—

L'arrachage des choux-de-Siam se fait dans la première quinzaine d'octobre.



Jeunes éleveurs et jeunes agriculteurs, champions en 1931, à l'exposition royale de Toronto, sous la direction de MM. A. E. MacLaurin, Stéphane Boily, Camille Bouchard, Adrien Désautels et A. Joubert, agronomes.

## BETTERAVES — CAROTTES

Les procédés de culture décrits pour le chou-de-Siam peuvent très bien s'appliquer à la betterave, à la rabiole, à la carotte fourragère, au blé-d'Inde et au fourrage vert. C'est pourquoi nous nous contenterons d'indiquer seulement les particularités de ces plantes.

### BETTERAVES

1.—*Choix du sol*: — Les sols sablo-argileux profonds, les terres d'alluvion (les fonds) conviennent très bien. Les terres humifères, (terres noires) et les argiles compactes, (terres fortes) drainées, livrent de grosses récoltes, à condition d'être bien préparées et bien pourvues d'éléments fertilisants. Les terres sablonneuses et graveleuses conviennent très peu.

2.—*Ensemencement*: — Il faut de 3 à 4 livres de bonne graine à l'arpent. Les variétés de betteraves recommandables sont: La Géante jaune, La Géante blanche et la Jaune ovoïde. Pour hâter la germination on peut faire tremper la graine pendant 24 heures dans de l'eau tiède, la laisser ensuite quelques heures à la chaleur et la faire sécher pour la semer plus facilement.

3.—*Eclaircissage*: — On laisse huit (8) pouces entre chaque plant sur le rang.

### CAROTTES

Les carottes fourragères sont très utiles dans l'alimentation des chevaux, surtout des poulains.

1.—*Choix du sol*: — Cette plante demande un sol parfaitement nettoyé de mauvaises herbes. Les sols qui conviennent le mieux sont les terres plutôt légères, sablo-argileuses, profondes et riches en matière organique (humus) qui ne se durcissent pas par les sécheresses prolongées.

2.—*Ensemencement*: — Il faut de 2 à 2½ livres de bonne graine à l'arpent: on sème généralement dans la dernière quinzaine de mai, mais seulement lorsque le sol est suffisamment réchauffé. Pour hâter la germination, le procédé mentionné pour la graine de betterave est excellent. Les meilleures variétés sont: La Géante blanche à collet vert, la Blanche de Belgique, la Chantenay.

3.—*Eclaircissage*: — On laisse 4 à 5 pouces entre les plants dans le rang. Au commencement de la végétation, il faut multiplier les binages et sarclages afin d'activer la pousse des feuilles et empêcher le développement des mauvaises herbes.

### BLÉ-D'INDE FOURRAGER

1.—*Choix du sol*: — Sans doute le blé-d'Inde pousse sur tous les sols; toutefois il redoute la surabondance d'humidité; c'est pourquoi il préfère un sol parfaitement égoutté. Une terre sablo-argileuse à fond chaud et de bonne qualité est l'idéal.

2.—*Ensemencement*: — Lorsque la terre sera bien réchauffée, c'est-à-dire vers la première semaine de juin, c'est le temps de semer. Les semis à plat sont préférables et il y a deux manières de procéder: (a) on sème en rangs espacés de 36 pouces et à 7 pouces sur le rang: 30 à 35 livres à l'arpent de semence avec cette méthode. (b) Ou, dans les districts où la belle saison est courte, on sème à 30 ou 36 pouces en tous sens; un ensemencement de 18 à 20 livres à l'arpent est suffisant. Tracez sur les deux sens, des sillons espacés de 30 ou 36 pouces et au croisement de chacun des sillons, semez de 4 à 5 grains de blé-d'Inde. N'enterrez pas plus profondément que deux (2) pouces.

3.—*Eclaircissage*: — Dès que les plants ont atteint 6 à 8 pouces de hauteur on éclaircit, ne laissant à chaque butte que les trois pieds les plus vigoureux.

4.—*Entretien*: — Si nous semons dans une terre forte et qu'il pleuve avant la levée du blé-d'Inde, il est toujours avantageux de passer sur le champ ensemencé, une herse légère, à dents inclinées, afin de détruire les mauvaises herbes et de briser la croûte. Une herse à dents de bois peut faire ce travail.

Sitôt le blé-d'Inde levé, passez le sarcloir entre les rangs en long et en large au moins une fois par semaine et après chaque mauvais temps, jusqu'à ce que le blé-d'Inde soit assez long pour cacher le cheval et son conducteur. Comme le blé-d'Inde ne doit pas être rechaussé, nous devons nous servir d'un bineur à dents étroites.

5.—*Variétés*: — Les variétés rondes, dites "Flint", dans les comtés au nord de St-Hyacinthe. Dans les Cantons de l'est et les comtés du sud de St-Hyacinthe, les variétés "Dent" le Leaming, le Wisconsin No 7, et l'Epi rouge (Red Cob).

### FOURRAGE VERT

Une culture de fourrage vert est à sa place dans la parcelle de culture sarclée. Par sa pousse plutôt drue, cette récolte sert à contrôler les mauvaises herbes. Il est de bonne pratique de semer de la graine de trèfle dans la culture de fourrage vert, qui doit être labourée à l'automne. C'est une façon économique d'enrichir le sol en humus, sans qu'il en coûte un excédent



LE MERITE AGRICOLE JUVENILE.—Journée des Cercles de jeunes agriculteurs à l'Exposition de Québec, le 7 septembre 1932.

de travail. Le fourrage vert peut être fauché au cours de la saison d'été pour l'alimentation des vaches laitières, lorsque les pâturages deviennent insuffisants. On peut le rentrer comme fourrage sec. Enfin, laissé à maturité, le mélange avoine-pois-lentille donne un grain mélangé qui peut être utilisé pour l'alimentation des porcs et des vaches laitières. On peut semer le fourrage vert à époques différentes dans les proportions suivantes, à l'arpent: Pois, 1-minot; avoine, 2-minots; lentilles, 15 livres.

### SOLEIL — (Tournesol)

Cette plante est avantageuse à cultiver comme plante à ensilage, surtout dans les districts où la récolte du blé-d'Inde est douteuse.

1.— *Choix du sol*: — Le tournesol pousse sur tous les sols.

2.— *Ensemencement*: — Le tournesol se sème à raison de 10 à 12 livres à l'acre, en jet continu, en rangs espacés de 3 pieds.

3.— *Entretien*: — L'éclaircissage et le rechaussage ne sont pas nécessaires, mais des sarclages fréquents sont requis.

---

### **Ne l'oublions pas. . .!**

**Ce n'est pas par contrainte, ni par une obligation morale qu'on attachera les jeunes agriculteurs au sol. Il faut qu'ils y trouvent leur vie matérielle et un bonheur relatif. De plus, la jeunesse rurale demeurera à la campagne en raison de sa formation et de sa préparation. Il faut qu'elle se fixe au sol par vocation et attrait, par choix et préférence, par amour, intérêt et réflexion. C'est la tâche du cercle de travailler à cet objectif.**

**"L'éducation agricole de la jeunesse des campagnes est l'un des problèmes actuels des plus importants, si l'on veut assurer l'avenir agricole de la Province de Québec."**

**(paroles prononcées par l'Hon. M. Godbout,  
au banquet du Mérite agricole, en 1933)**



## CEUX QUI VIENNENT...

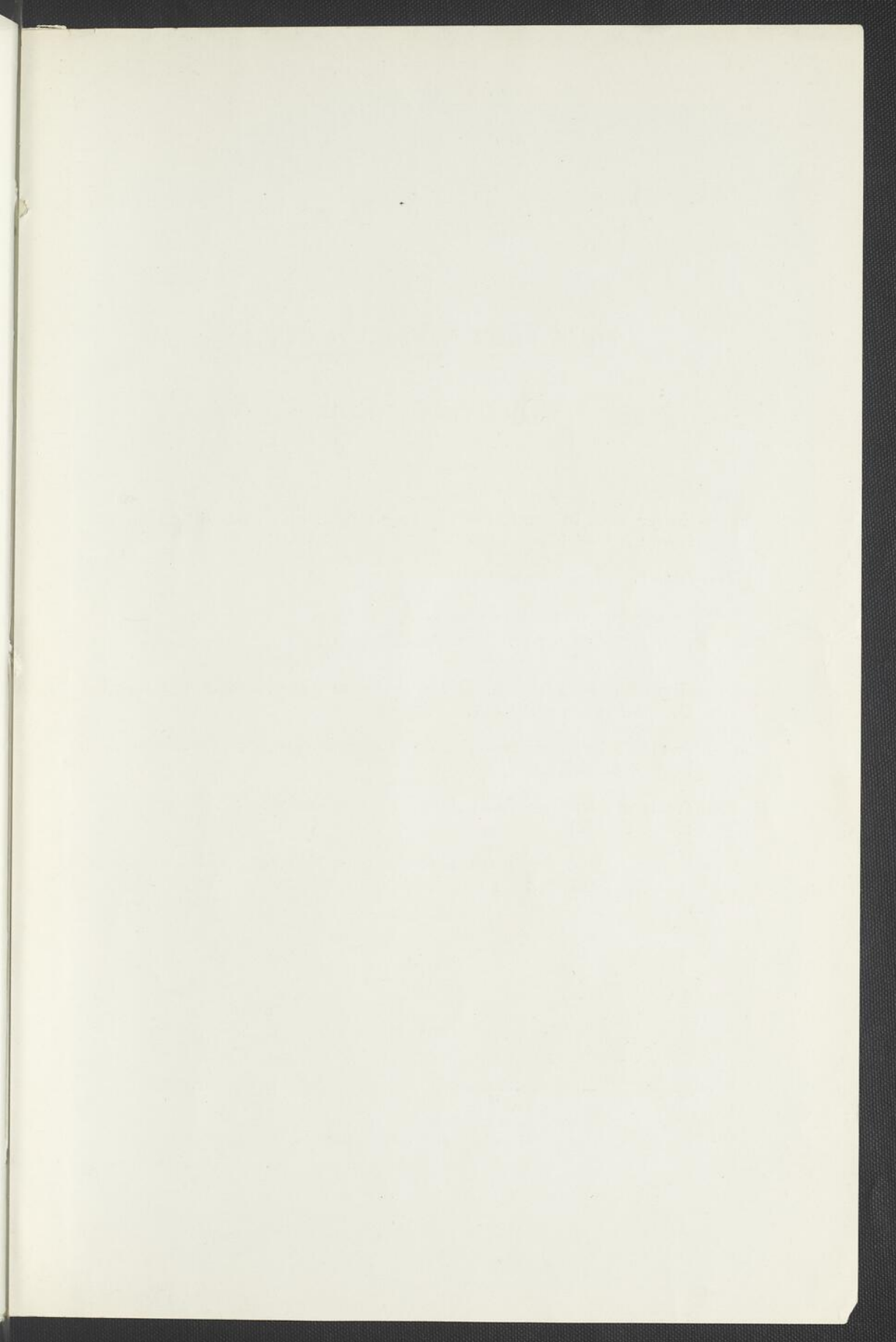


Un brin de foin dans la bouche mais plus qu'un brin d'amour pour la terre de son papa...



Attendez, messieurs, que nous ayions quinze ans! Nous deviendrons, nous aussi, des jeunes agriculteurs modèles!





## POUR FAIRE VIVRE UN CERCLE

### QUELQUES CONSEILS

---

- 1 — Entrer dans le cercle avec le ferme désir de s'instruire et de se former.
  - 2 — Assister régulièrement aux séances.
  - 3 — Prendre intérêt aux réunions.
  - 4 — Faire sa part.
  - 5 — Organiser des séances courtes, intéressantes et étudier des sujets à la portée des membres.
  - 6 — Avoir de la bonne volonté, de la coopération, de l'intérêt et de l'esprit public.
  - 7 — Avoir le ferme désir de devenir quelqu'un et de faire quelque chose de bien.
  - 8 — Rendre un cercle vivant avec des gens "en vie".....!
-